ISTRES

LE CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL (CEC) « LES HEURES CLAIRES », D'UNE UTOPIE À L'AUTRE

Dossier de site

Douaisis
agglo
Porte
du Hainaut
Auneuil
Quimper
Pont-Aven
Agglomération
du Niortais/Niort
Limoges
Aulnat
Bassens/
Bordeaux métropole
Grenoble
Istres

DES SITES, DES IDÉES, ET DES SUITES DANS LES IDÉES !

Europan en France présente de nouveau 11 sites à la 16° session, à partir du thème Villes Vivantes, vitalités métaboliques et inclusives.
Depuis plus de 30 ans, Europan permet d'expérimenter de nouvelles façons de penser et faire la ville, et les thèmes croisent de façon récurrente de grands sujets au cœur de leur pertinence.
Il n'a en effet échappé à personne que le mot VIVANT est au centre des débats, ouvrages, recherches, et cela à l'aune de la disparition progressive de ce monde-là, peu à peu atteint par une civilisation humaine dominante d'épuisement des ressources et de l'altérité.
Et dès lors que nous nous positionnons dans cette thématique, l'horizon de la revitalisation est immense, et l'ouvrage à mener à l'échelle de ces perspectives.
On parle souvent du concours Europan, alors qu'il faudrait évoquer l'ensemble d'un processus original qui ne cesse de démontrer des capacités à s'adapter.
Les sites tout d'abord procèdent d'un repérage puis d'une analyse partagée avec les différents acteurs en partant du thème et en explorant ces thématiques in situ.
Les rencontres, les visites puis les films, et encore la rédaction du propos corrélant site/thème permettent aux candidats de les réinterroger.
Les propositions rendues participent à nouveau d'un long processus très riche qui aboutira d'une façon ou d'une autre à une expérimentation reconnue, celle des idées, des rencontres, des possibilités exprimées, des questionnements réexprimés. Les suites engagées poursuivront l'élaboration d'une pensée urbaine et architecturale vivante, en évolution et en transformation active.
Le thème Villes Vivantes révèle l'urgence de penser les modes de vies humains différemment, avec un héritage lourd de conséquences parfois mais aussi très riche : les perspectives de modes de production en renouvellement, en recyclage, en transformation associés à une pensée du vivant sont immenses.
Le processus Europan en fait un évènement en continu unique parce qu'il permet, tel un récit philharmonique, l'accès à la prise de parole puis à la commande, de jeunes générations de conceptrices et concepteurs architecturaux et urbains.
Europan leur permet de nous dire parfois que nous nous trompons, qu'il existe d'autres façons de penser, de faire, et de se projeter dans l'avenir.
Ce thème Villes Vivantes, après une année si particulière de pandémie, leur est dédié.

EUROPAN FRANCE

LE THÈME : VILLES VIVANTES

DES PROJETS-PROCESSUS CRÉATIFS POUR RÉGÉNÉRER LES MILIEUX HABITÉS

Dans les conditions de l'Anthropocène, une nouvelle période bio-géologique où les activités humaines à l'échelle planétaire exercent un impact destructeur sur la vie sur terre, comment faire face au changement climatique et aux inégalités ? Comment imaginer d'autres possibilités pour habiter la planète Terre?

Le thème de la session Europan 16 se concentre sur les villes vivantes en tant que paradigme, dans lequel peuvent être envisagés de nouvelles synergies entre les dimensions environnementale, biologique, sociale, économique, culturelle et politique. Ce paradigme amène à penser l'espace en termes de co-évolution et d'interactions, à travailler des dynamiques de projet régénérateur, en alliant vitalités métaboliques et inclusives.

VITALITÉS MÉTABOLIQUES

Les vitalités métaboliques vont au-delà du couple binaire nature-culture, permettant ainsi au projets Europan (entrelaçant architecture, urbanisme, paysage) d'identifier et de négocier avec un ensemble de transformations prenant en compte les éléments naturels, comme l'eau, les flux de matières, l'énergie...intervenant dans les cycles de vie. Ces mises en relation génèrent des milieux habités. Ces milieux sont des écosystèmes complexes générant des flux (entrées et sorties) et en évolution. La mise en place de tels processus cycliques amène les opérations de conception à minimiser l'empreinte environnementale et la consommation de ressources non renouvelables et à promouvoir de nouvelles formes de pratiques d'habiter.

Les vitalités métaboliques engagent des processus de conception à différentes échelles. La compétence du recyclage, l'amélioration des matières organiques ou énergétiques, l'adaptation au changement climatique, l'intégration de la nature et de la biodiversité, sont autant de dimensions que les sites d'Europan 16 devraient déclencher pour qu'ils puissent être transformables en écosystèmes, entre nature et culture. Les projets, pour être primés, devraient traduire, dans leurs propositions, cette dynamique métabolique

VITALITÉS INCLUSIVES

Les milieux urbains sont confrontés à des inégalités croissantes et à des conflits

produits par l'invisibilité, par l'exclusion et la marginalisation, l'inaccessibilité au logement, au travail, à l'éducation et aux services publics. Pour lutter contre ces ruptures sociales, aujourd'hui les milieux habités doivent devenir des lieux d'application de nouvelles politiques et pratiques inclusives.

Les vitalités inclusives mettent au premier plan les modes de faire qui peuvent permettre d'établir une justice territoriale articulant le social avec l'écologique. Les questions d'accessibilité aux infrastructures publiques et à l'habitat devraient occuper une place prépondérante, favorisant la convivialité. Prendre soin des milieux vivants pourrait promouvoir l'inclusion en transformant les espaces ségrégués en lieux d'échange, de co-apprentissage et de biodiversité. Cela pourrait permettre de nouvelles narrations inclusives des milieux habités à travers les différentes échelles et l'intergénérationnel, mobilisant des formes de démocratie collaboratives.

Dans le choix des sites, dans les cadres programmatiques qui accompagnent leur évolution et dans les propositions des concurrents, Europan 16 mettra l'accent sur cette prise en considération de la dimension inclusive des milieux habités.

CONCLUSION

Pour faire face aux urgences sociétales et environnementales, sont en jeu de nouvelles dynamiques créatives et responsables de projet à même de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives.

Les sites d'Europan 16 dans leurs objectifs de transformation devront donc prendre en compte ces deux dimensions. Comment le projet peut-il mettre en espace tout en les ménageant, ressources, biens communs, recyclages, hybridations, mises en partage et temporalités ? Telle est la question posée pour Europan 16.

EUROPAN EUROPE

*Voir aussi : les contributions au thème Villes Vivantes :
http://www.europanfrance.org/publications/single/38

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REPRÉSENTANT(S) DU SITE : ville d'Istres

ACTEUR(S) IMPLIQUÉ(S) : ville d'Istres, Métropole Aix-Marseille-Provence

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : Architecte/ Urbaniste/ Paysagiste

COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE : sociologie, écologie, architecture, urbanisme, paysage

COMMUNICATION : valorisation des projets après le concours : publication d'un catalogue des résultats et exposition nationale

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION : avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX : sélection de trois projets par site. Avec la participation des représentants de site.
Primes : les primes sont attribuées par le jury indépendamment des sites : lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prime)

PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST CONCOURS :
• Rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat Europan France à Paris en début d'année 2022
• Rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2022
• Assistance et conseil d'Europan France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

MISSION DONNÉE A LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LA RÉALISATION : Étude de faisabilité urbaine et architecturale puis de maitrise d'oeuvre urbaine et/ou architecturale en fonction des projets retenus. Favoriser une MOE architecturale avec des maîtres d'ouvrage associés.

Photographie aérienne du site de réflexion (FR-ISTRES-SS-AP1.JPG)

RELATION AU THÈME

LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME

Le Centre éducatif et culturel (CEC) « Les Heures Claires » a été construit dans les années 70, par l'Atelier de Montrouge[1], avec une volonté de partage, de réflexion collective et d'ouverture à la collaboration pluridisciplinaire. Il s'inscrit dans le modèle des CEC et des « équipements intégrés » apparus à la fin des années 1960 en France[2]. Le Centre éducatif et culturel « les Heures Claires » d'Istres s'inscrit aussi dans la dynamique de développement de la zone industrielle de Fos-sur-Mer et l'arrivée massive d'ouvriers.

Le CEC accueille aujourd'hui un « collège ouvert », des équipements culturels et sportifs, un conservatoire de musique, une médiathèque, une Maison de la Danse, autour d'un mail planté se terminant sur une terrasse en belvédère sur l'Étang de Berre. Fondé sur l'idée que les rapports de l'art, du sport et de l'école constituaient le ferment d'une société plus juste et ouverte, le CEC doit aujourd'hui retrouver sa dimension utopique et prolonger ce qui a fait la force de ce site, le partage et la collaboration, l'éducation et la création, tout en inscrivant son positionnement dans les transitions contemporaines (numérique, anthropocène, démocratie du faire, communs, etc.). Si les CEC au niveau national, sont pour beaucoup à l'état de friches ou à l'abandon, celui d'Istres a décidé de réactiver l'utopie à la lumière des nouveaux défis contemporains.

LES ATTENTES SPÉCIFIQUES DE LA VILLE ET DE SES PARTENAIRES

Istres est une ville de la récente métropole Aix-Marseille-Provence (AMP), c'est à l'origine un village ancien provençal en surplomb de l'Étang de Berre. Durant la fin du 20° siècle, la ville d'Istres a vu sa population croitre de façon considérable sous l'égide d'une ville nouvelle qui s'est étendue en nappe, avec un nouveau centre-ville et des quartiers d'habitations (maisons groupées, petits immeubles...), mais avec également un grand nombre d'équipements publics, et parmi eux, le CEC. La ville souhaite **trouver un nouvel usage au collège « Alain Savary » du CEC qui va déménager**, conserver son caractère expérimental et populaire, à travers le projet d'un « **Tiers Lieu apprenant** ». Un axe de réflexion émerge autour de la création d'un pôle d'enseignement supérieur sur la notion de mouvement et d'oscillations à travers un Fablab dédié à la création chorégraphique contemporaine, en résonance avec les pratiques sportives existant par ailleurs sur le site.

1 L'Atelier de Montrouge (ATM, 1958-1981) est une agence associative constitué de quatre, puis de trois architectes : Jean-Renaudie (1925-1981, qui quitte l'atelier en 1968), Pierre Riboulet (1928-2003), Gérard Thurnauer (1926) et Jean-Louis Véret (1927). Dans l'ensemble de leurs œuvres, les 4 quatre architectes de l'atelier recherchaient le moyen d'éviter tout enfermement dans une pensée réductrice ou systématique et, ainsi, de faire émerger une approche spécifique, renouvelant théories et modèles ; des réponses à une volonté commune de planifier durablement l'avenir en améliorant les conditions de vie de la société dans son ensemble.

2 De façon à répondre à une situation sociale et économique en pleine évolution, certains mouvements d'enseignants proposent « l'école ouverte » : une école « qui sort de ses murs » pour s'approcher des réalités, tandis que le monde extérieur « entre dans l'école », avec une ouverture aux adultes (bibliothèque, cours alternatifs, formation continue...) et aux acteurs économiques et sociaux (entreprises, ANPE, associations, maisons des jeunes,...). Le premier centre éducatif et culturel est créé en 1967 à Yerres (Essonne).

Photographie aérienne du site de réflexion (FR-ISTRES-SS-AP2.JPG)

Cette logique de « Tiers Lieu apprenant » a vocation à accompagner l'ensemble de la transformation de ce site d'une quinzaine d'hectares, que ce soit dans ses dimensions culturelle, éducative ou sportive. A ce titre, précisons que le CEC héberge d'ores et déjà en son sein, une formation professionnelle du danseur-interprète « Coline » (qui a formé depuis 1996 quelques générations de danseurs contemporains en France mais aussi en Europe), une école supérieure de design, d'arts appliqués et de communication, et de multiples acteurs sportifs. Avec la perspective de création d'un Tiers Lieu apprenant, le CEC pourrait retrouver dès alors cette vocation à l'expérimentation et l'entremêlement de multiples sédiments culturels, éducatifs, sportifs et environnementaux. C'est tout l'enjeu de la participation de la ville d'Istres, avec ce projet de transformation du CEC, à Europan, concours européen de projets architecturaux et urbains : donner à de jeunes professionnels la possibilité d'exprimer des idées nouvelles pour des villes en recherche de réponses architecturales et urbaines innovantes par rapport aux évolutions des modes de vie et à l'environnement.

Par ailleurs, le CEC va prochainement bénéficier de la construction d'une **nouvelle médiathèque** et de l'installation d'une maison de l'énergie. En contrebas au bord de l'étang, un **projet de rénovation du port** est en cours, avec une navette

maritime qui permettra une liaison rapide vers l'aéroport Marseille-Provence, et donc un désenclavement de la ville. En outre, l'offre d'hébergement, que propose l'actuelle Maison Familiale de Vacances du CEC pourrait se transformer en lieu de résidences artistiques et universitaires, outil important notamment pour accueillir les chorégraphes sélectionnés du Pôle d'Expérimentation et de Création Chorégraphique (PE2C). On s'interrogera ainsi sur :

- les liens avec lal rue et le grand paysage
- la réactivaiton de la cohésion du bâti avec des usages reformulés
- l'espace public
- les liaisons vers le ports

Il restera à imaginer le lien, non seulement symbolique mais bel et bien matérialisé entre les structures culturelles, éducatrices et formatrices du CEC et celles du centre-ville. Une première « piste » serait la création d'une piste cyclable, véritable cordon ombilical entre le CEC et le centre-ville, s'appuyant sur la naissance du cluster sportif dédié au cycle, positionnerait ainsi le site au cœur des liaisons douces irriguant la ville.

A travers ces différentes orientations possibles, tout **l'enjeu sera de régénérer l'utopie originelle du Centre Éducatif et Culturel Les Heures Claires**. Plusieurs raisons expliquent que le déclin progressif de la dimension utopique du CEC :

- Parce qu'il est apparu avec le temps des maitrises d'ouvrage différentes, fissurant les relations de collaboration entre les structures, déstabilisées par ailleurs par le changement de vocation de certains locaux vers des usages sans lien avec le projet fondateur.
- Parce que le concept central de « collège ouvert » a été mis à mal par un sentiment de crainte endémique.
- Parce que les infrastructures vieillissantes ne traduisent plus aujourd'hui le projet novateur de l'époque. Gouffres énergétiques, elles sont globalement mal adaptées au développement d'activités collectives et collaboratives telles qu'on les pratique aujourd'hui.
- Parce que la gestion des salles, petites et grandes, est soumise à des règles, des horaires, des hiérarchies différentes, et parce que le numérique est absent… alors qu'il a nourri et nourrit, dès leur plus jeune âge, les générations des « digital natives », Y, Z et suivantes.

A cause de tout cela et de l'entrée naturelle de la structure CEC en phase de maturité, la ville d'Istres souhaite aujourd'hui lancer une vaste réflexion sur le devenir de ce site. Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la reconversion du CEC les Heures Claires et sa transformation en Tiers- Lieu, est actuellement en cours de réalisation (2020-2021). A travers ces réflexions, il s'agit de **rendre au CEC ses lettres de noblesse et de prolonger ce qui a fait la force de ce site, le partage et la collaboration, l'éducation et la création, hybridant tout à la fois les formes et les espaces, favorisant les rencontres entre entrepreneurs, acteurs de la culture comme du social ou de l'environnement, autour, fondamentalement, de la notion de Tiers-Lieux apprenant.**

Carte : situation du site de réflexion dans l'agglomération (FR-ISTRES-C-M1.PNG)

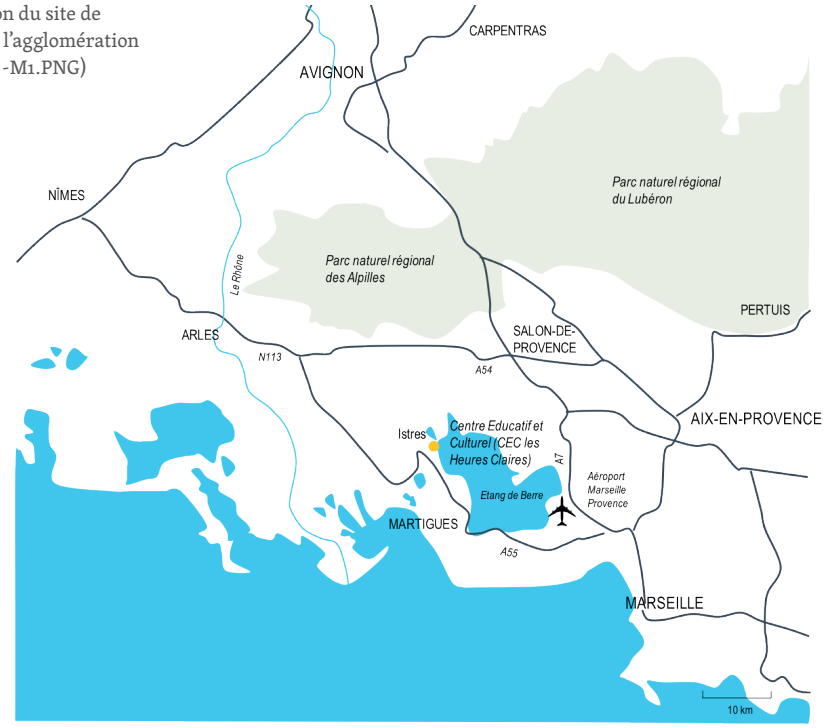

Photographie aérienne du site de réflexion (FR-ISTRES-SS-AP3.JPG) - Construction du CEC d'Istres au début des années 1970

CONTEXTE

TERRITOIRE, GÉOGRAPHIE ET PAYSAGE

La ville d'Istres, siège de l'arrondissement sous-préfectoral de l'Étang de Berre (18 communes), s'étend sur une surface d'environ 11373 hectares et compte selon le dernier recensement 43 462 habitants permanents (46818 avec le hameau d'Entressen), la plaçant ainsi au sixième rang des villes du département des Bouches-du-Rhône. Ville centre du Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence (Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Istres, Grans, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône) de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (institution créée en 2016 par la fusion de six intercommunalités), elle se caractérise par un environnement naturel remarquable.

Encadrée par l'étang de l'Olivier et l'étang de Berre (ancienne mer de Berre), la commune est située en bordure de la plaine de la Crau (avec la nappe phréatique la plus abondante d'Europe), à proximité du massif des Alpilles et non loin du littoral méditerranéen. Ses spécificités sont liées à la forte présence de l'eau et à sa proximité avec des sites protégés. Forte de ses caractéristiques, la commune est classée « station tourisme », label d'excellence garantissant un certain niveau d'accueil et d'équipements pour les touristes.

Istres a connu trois phases de développement majeurs en lien avec :

- L'extraction du sel et le développement chimique à la fin du XIXème siècle.
- La création de l'école d'aviation et de la base aérienne 125 Charles Monier durant la première guerre mondiale. La base aérienne d'Istres est aujourd'hui un site stratégique pour l'armée française (la base emploie 5 000 militaires et civils) : avec sa piste d'atterrissage la plus longue d'Europe, elle a été l'une des 3 bases retenues par la NASA pour l'atterrissage d'urgence de la navette spatiale américaine Discovery. La présence de la DGA Essai en Vol, celle de Dassault Aviation, un pôle aéronautique en développement, le circuit Bmw (qui accueillait au début du 20ème siècle le Grand Prix de France), confirment cette dimension stratégique nationale de la Ville.
- Le développement de la la Zone Industrialo Portuaire de Fos-sur-Mer dans les années 1960 qui abrite le Grand Port Maritime de Marseille-Fos (86% des échanges commerciaux du GPMM se réalisent entre Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône) et la création dans les années 70 d'une ville nouvelle (comprenant à l'origine les communes de Miramas, Fos sur mer et Istres). Ce site d'intérêt national, est aujourd'hui encore considéré comme la première grande zone industrielle de l'Europe du sud.

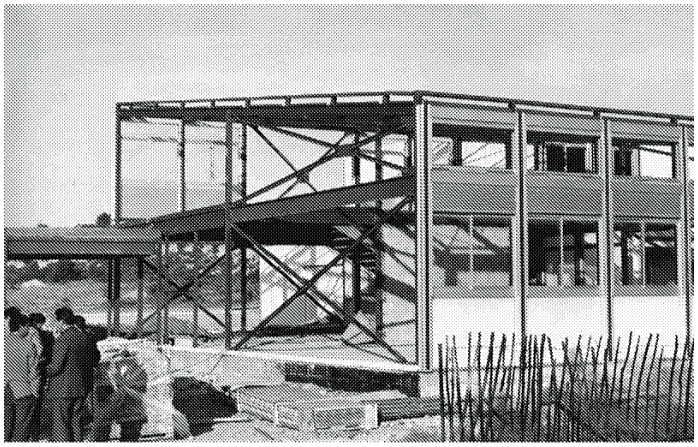

Figure 2 : Vue du CEG en construction, décembre 1971, cl. ATM [fonds ATM/IFA/CAPA].

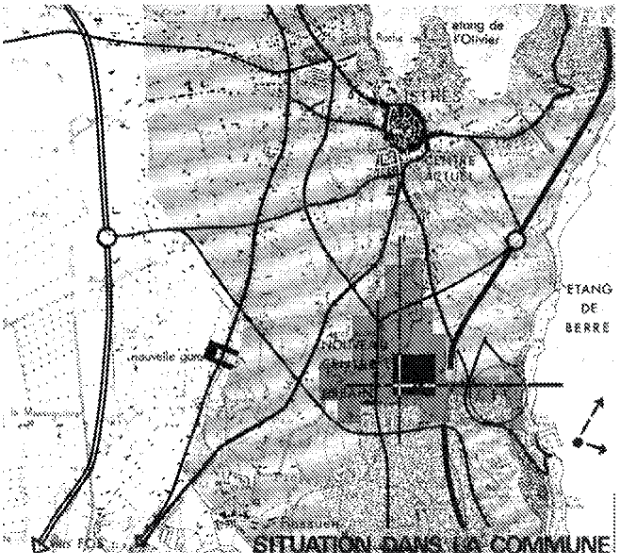

Figure 4 : Situation du CEC dans la commune, in ATM, CEC Les Heures claires, *juillet 1971, pl. A5 [fonds ATM/IFA/CAPA].*

Figure 3 : Vue de détail du CES n. d. [vers 1973], cl. ATM [fonds ATM/IFA/CAPA].

Figure 6 : Vue intérieure de la bibliothèque, nd [1973], cl. Biaugeaud [fonds ATM/IFA/CAPA].

Photographies d'archives, tirés de C. Blain, R. Borruey, « Le centre éducatif et culturel "Les Heures Claires" d'Istres : Un éclat d'utopie dans la région marseillaise », Histoire Urbaine, n°3, 2007 (FR-ISTRES-SS-AP10 à 13) -

Bénéficiant de sa proximité avec les agglomérations aixoise et marseillaise, Istres s'insère aujourd'hui dans une région fortement marquée par l'implantation de sites industrialo-portuaires et constitue la ville centre d'un bassin de vie encore relativement autonome par rapport au reste du département, tant économiquement qu'en termes de services et d'équipements.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

D'un point de vue urbain, la ville s'est développée selon un axe Nord/Sud, contrainte par la présence des étangs de Rassuen et de l'Olivier et celle de la base aérienne limitant son extension à l'Ouest. La ville bénéficie d'un bon niveau d'équipements et compte : 30 établissements d'enseignement : 12 écoles primaires et 12 écoles maternelles, 4 collèges, 1 lycée d'enseignement généraliste et 1 lycée professionnel. 4 centres de formation, CFAI, AFPA, GRETA et Espace FO, complétés par l'ouverture en septembre 2018 de L'ESDAC (École supérieure de Design, d'Art appliqués, de la Communication et des métiers d'internet).

La Ville d'Istres s'est singularisée depuis quelques décennies à travers la création de nombreux équipements culturels, sportifs et structures sociales. Elle a fait de la culture un axe incontournable dans l'élaboration de ses projets urbains en mettant au centre du processus décisionnel le service public culturel rendu aux citoyens grâce à des équipements de proximité qui participent à l'organisation de la cité. En 1993, la ville a créé un Centre d'art contemporain. A Istres, l'Art Contemporain est également présent dans l'espace public : la Diagonale de Buren devant l'Hôtel de Ville, l'Art'Zoo, les squares de Ben, les oursins flottants de Zanca au bord de l'étang de l'Olivier et, depuis 2012, les abribus, transformés en Art'bribus mais aussi la Chapelle Saint-Sulpice - qui surplombe l'Étang de l'Olivier – où peuvent se croiser et collaborer plasticiens amateurs comme professionnels. En plus du Centre d'Art contemporain, d'autres équipements culturels ont été créés à Istres comme le théâtre de l'Olivier et le Cinéma le Coluche (tous deux faisant partie de la Régie culturelle Scènes et Ciné). Ces équipements sont complétés par l'Usine, café musiques qui assure des missions de diffusion musicale par la production d'artistes confirmés et émergents et soutient la création en accueillant des résidences d'artistes. Cette offre est complétée par la chapelle Saint-Sulpice, de gestion municipale, qui conduit des missions de valorisation de la pratique amateur par le biais d'une programmation régulière d'expositions d'artistes amateurs.

Depuis 2007, le CEC est labelisé patrimoine du XXème siècle :

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Istres
appellation	**Centre éducatif et culturel Les Heures Claires**
adresse	avenue Radolfzell
auteurs	Atelier de MONTROUGE (Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer, Jean-Louis Véret, architectes), Henri FAURE-LADREYT (architecte d'exécution)
date	1970-1977
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 15 mars 2007

Photo : © Sylvie Denante, drac paca crmh, 2006

"L'atelier de Montrouge est créé en novembre 1958 par Pierre Riboulet (1928-2003), Gérard Thurnauer (né en 1926), Jean-Louis Véret (né en 1927) et Jean Renaudie (1925-1981), qui quitte l'atelier en 1968). Architectes diplômés des Beaux-Arts, ils ont cotoyé de près de grandes figures du mouvement moderne et des Ciam (telles que Le Corbusier, Michel Ecochard et Jean Prouvé). Ils font partie d'une nouvelle génération qui, à l'échelle internationale, se démarque par sa volonté de repenser la modernité sur de nouvelles bases, en tenant compte de la dimension sociale de l'habitat, de l'histoire et de l'esprit du temps" (Cité de l'Architecture et du Patrimoine).

Entre 1967 et 1970, la zone industrielle de Fos-sur-mer prend progressivement corps : le paysage géographique et humain s'en trouve modifié, notamment en raison de l'arrivée sur place de 20 à 30 000 ouvriers, sans compter la main-d'œuvre affluant de Lorraine et de Savoie. Le constat d'une insuffisance d'équipements sociaux, culturels et éducatifs amène la municipalité à acquérir 12 hectares de terrains sur le plateau des Heures Claires, à 1,5 km de la ville ancienne, en vue de créer un collège et un "centre éducatif et culturel".
Le programme, ambitieux, est soutenu par l'Etat et va se découper en de nombreuses tranches de travaux. La première réalisation, en 1971, est le collège, suivi la même année de la bibliothèque et de la Maison pour tous. Depuis, des équipements supplémentaires se sont ajoutés: un centre aéré et un centre sportif en 1972 ; un centre social, l'agence pour l'emploi, un dispensaire et une halte garderie en 1974 ; un théâtre en 1976, la Maison de la Danse en 1988, le Conservatoire de musique et de danse en 2000, etc.

"Le CEC se présente donc comme un ensemble, avec une rue centrale qui mène jusqu'à la falaise. Les bâtiments n'ont qu'un seul étage avec des terrasses accessibles, des préaux, des porches, des lieux de rencontre. Il n'y a pas une entrée imposée, c'est d'abord un lieu ouvert, auquel on accède de toute sa périphérie. La composition a la forme d'un T. A la rencontre des deux axes, sont placés les équipements les plus animés : le restaurant, la Maison pour tous, le gymnase. Des décrochements au sol ou en hauteur permettent de conserver quelques arbres et d'éviter la monotonie des barres uniformes".

Les principes de base de cette construction adoptant la logique des "mailles" sont le décloisonnement et la polyvalence des locaux: le centre était en effet dès son origine destiné à s'étendre progressivement ce que permettait la technique employée, mise au point par GEEP Industries (Paul Chaslin) : le principe est celui d'éléments préfabriqués très facilement assemblables. Les constructions comportent une ossature métallique, les planchers sont en béton armé, la toiture en aluminium nervuré et les façades sont des mur-rideaux. Le CEC d'Istres illustre parfaitement la pensée de l'Atelier de Montrouge et constitue une référence pour la conception d'autres projets d'ensembles intégrés.

Rédacteurs : Eve Roy, Sylvie Denante, drac paca crmh, 2008
Source : Fraissenet Gérard, Mejean Alain, CEC, 30 ans de vie, CEC Développement, Istres, 2000

Extrait de la notice du CEC - label patrimoine du XXe siècle
(source : www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Politique-et-actions-culturelles/Architecture-contemporaine-remarquable-en-Paca/Le-label-Architecture-contemporaine-remarquable/Les-edifices-labellises-Architecture-contemporaine-remarquable/Label-ACR-Bouches-du-Rhone/Istres/Istres-Centre-educatif-et-culturel-Les-Heures-Claires)

DONNÉES SOCIALES, CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES

D'un point de vue économique, l'activité des établissements de la ville est très majoritairement orientée vers le commerce, les services et transports (65,6%). Ce secteur d'activité emploie 36,9 % de la population. Le deuxième secteur représenté (17,7%) est celui de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale. Enfin, le secteur de l'Industrie manufacturière, industries extractives emploie quant à lui, 15,8% de la population. Il est à noter que plus de la moitié (52,7%) des actifs travaillent dans la commune[3].

3 Source : Insee, RP2015 exploitation complémentaire.

D'un point démographique, la ville d'Istres a connu dans les années 1970 un afflux d'habitants significatif (cadres, employés et ouvriers de la Zone Industrialo Portuaire). De 1968 à 1999, sa population va tripler (de 13 000 à 39 000 habitants) nécessitant aménagements et constructions à un rythme particulièrement soutenu liant ainsi de manière indéfectible son devenir urbain à celui du développement industriel du Golfe de Fos et inversement. Aujourd'hui, on constate un fort ralentissement de la croissance annuelle sur la commune, dont le taux est devenu équivalent à celui des autres entités (département, région). Le solde migratoire, après avoir été important (apport de population extérieure lors de la création de la zone), est sur la dernière période (2006/2011) négatif pour Istres, le territoire et le département alors qu'il reste positif pour la Région et la France métropolitaine.

La ville d'Istres bénéficie d'une population plutôt jeune avec près de 40% de la population qui a moins de 30 ans. Avec une concentration de cette population jeune dans les quartiers d'habitat social. Précisons que 10% de la population de la commune habite dans un quartier qui fait partie de la géographie de la politique de la ville : le Prépaou (Quartier Prioritaire) et les Échoppes (Territoire de Veille Active). La population du quartier du Prépaou concentre tous les marqueurs de grande fragilité sociale : faible niveau de vie et taux de pauvreté plus important qu'à l'échelle communale, un tiers des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, nombreux foyers monoparentaux, bas niveau de formation et revenus dépendant des minimas sociaux.

La répartition par catégories socio-professionnelles (CSP) de la ville d'Istres montre une faible représentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures (5,91%), tandis que les professions intermédiaires (17,35%) et les employés (21,14%) sont bien représentés[4].

4 Source INSEE, Recensement de la population 2014.

Enfin, la vile d'Istres est caractérisée par un faible niveau de diplômes et de formation. 27,4 % de la population n'est titulaire d'aucun diplôme ou BEPC, brevet des collèges. Ce résultat est inférieur à la moyenne du Conseil de Territoire (30,6%), lequel est en adéquation avec le niveau du département et de la France. Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont sous-représentés et représentent 25,1% de la population des + de 15 ans. Ce résultat est supérieur à la moyenne du Conseil de Territoire mais inférieur à celui du département (30,6%) et de la France (28,3 %.).

Photo aérienne : situation du site de réflexion dans l'agglomération (FR-ISTRES-C-AP1A.PNG)

La part de diplômés de niveau 5 (CAP et BEP) se rapproche du niveau du Conseil de Territoire (28%). Les titulaires du BAC représentent 20, 7% de la population, contre 16,9% pour le département et 16,8 % pour la France métropolitaine.

MILIEUX : HUMAINS ET NON-HUMAINS

Avec un territoire de 11 373 hectares, la ville d'Istres est riche d'espaces naturels remarquables, dont les écosystèmes fragiles font l'objet de protections spéciales. De ses parcs photovoltaïques, à l'entretien ''zéro phyto'' de ses espaces verts et urbains, en passant par la promotion des transports doux, la manifestation ''Istres Propre & Durable'', et la construction de bâtiments respectant les normes environnementales, la ville s'engage sur la durée afin d'améliorer et préserver le cadre de vie des Istréens.

Un enjeu écologique majeur concerne l'Étang-de-Berre, le plus grand étang du littoral d'Europe, qui souffre de pollutions croissantes. L'unanimité se fait pour regretter sa richesse écologique du début du siècle. Depuis le 20e siècle, le choix a été fait est de développer l'industrie autour de l'étang, en en faisant ainsi un pôle majeur du secteur secondaire français, avec notamment l'industrie pétrolière ainsi que l'industrie aéronautique. Les conséquences de ces choix ont été une urbanisation massive ainsi qu'une dégradation générale de l'environnement, renforcée par l'installation de l'usine hydroélectrique de Saint-Chamas qui s'est avérée néfaste pour les écosystèmes lagunaires. Cependant ces activités ont aussi été fortement créatrices d'emplois, de richesses et d'énergie.

Aujourd'hui et afin de réhabiliter l'Étang de Berre, les acteurs ont développé plusieurs stratégies et notamment en :

- Limitant les impacts anthropiques, en améliorant le traitement des eaux rejetées par l'industrie et les villes, tout en maintenant l'activité industrielle.
- Restaurant le système lagunaire, en limitant les rejets d'eau douce de Saint-Chamas et en rouvrant le canal du Rove, tout en préservant l'activité hydroélectrique, pour ainsi retrouver toutes les potentialités, notamment halieutiques, du milieu.
- S'appuyant sur une amélioration générale de l'environnement (des berges notamment) et de l'image de l'étang de Berre pour diversifier les activités économiques en direction des loisirs et du tourisme pour une gestion du milieu à la fois performante écologiquement, économiquement et socialement.

Le changement de l'image et de la réalité de l'étang est déjà perceptible : il redevient progressivement un lieu de promenades, de baignades et de loisirs. Cependant il reste encore de nombreux points à améliorer. La biodiversité de ses eaux est encore très faible : la restauration du système lagunaire n'est encore qu'à l'état de projets.

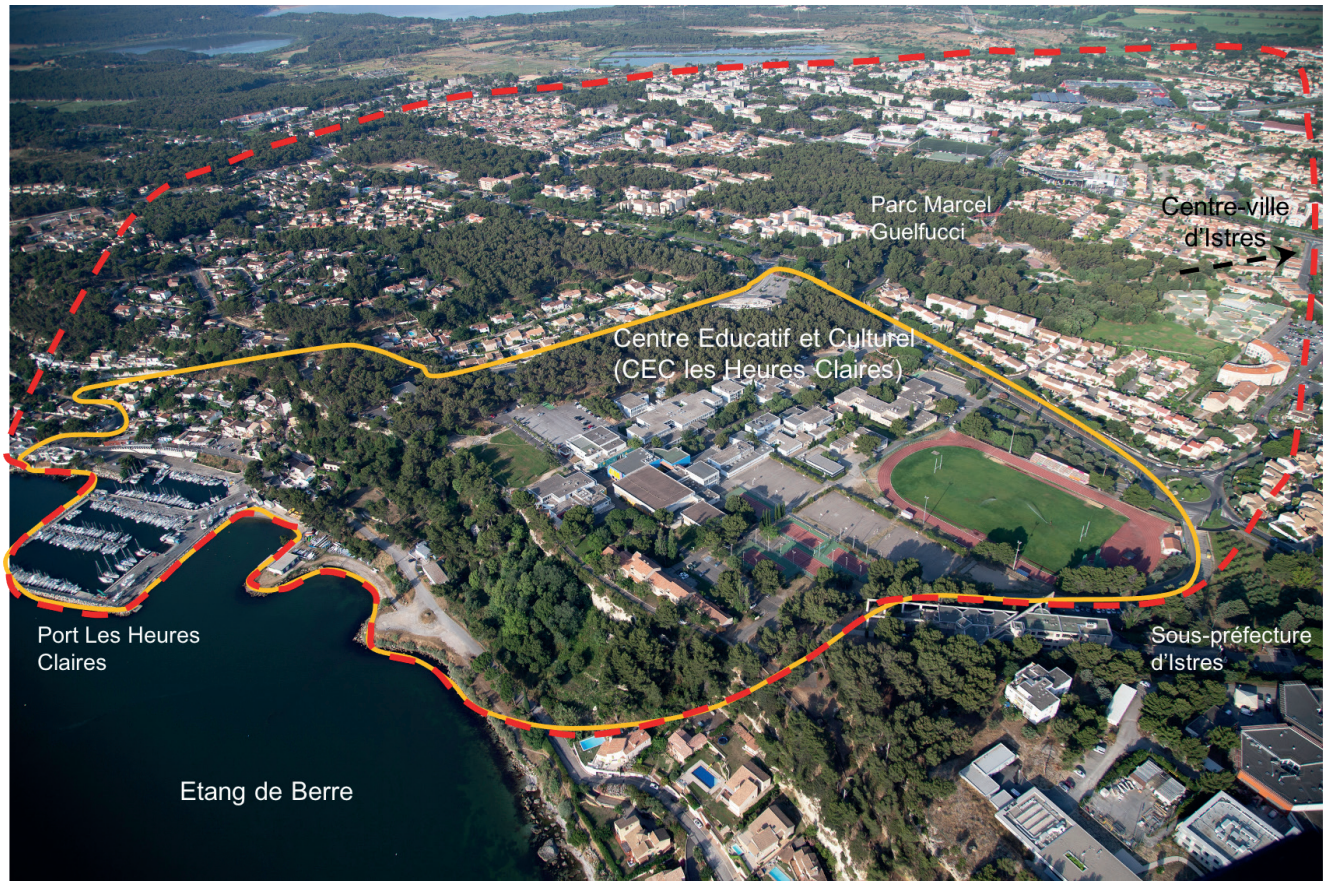

Photographie aérienne du site avec le périmètre de réflexion (rouge) et le prérimètre de projet (jaune)
(FR-ISTRES-SS-AP4.JPG)

SITE DE RÉFLEXION

DESCRIPTION DU SITE

Le CEC les Heures Claires se situe à Istres, en bordure de l'Étang de Berre sur 12 hectares sur le plateau des Heures Claires. Le CEC a été conçu au début des années 1970 par l'atelier de Montrouge et repose sur un programme ambitieux soutenu par l'État dont l'objectif était « d'ouvrir l'école sur le monde et sur la vie » et de permettre aux élèves de déterminer par eux-mêmes le cadre de leur vie culturelle et sociale. Au fil des années, des équipements se sont ajoutés pour former aujourd'hui, un ensemble composé de structures éducatives et de formation, culturelles, de loisirs, de santé ainsi que de services municipaux relevant du domaine du sport et de la citoyenneté. Des services administratifs du Conseil de Territoire sont également installés dans ce périmètre.

Dès son origine, le CEC a été conçu comme un site d'inspiration et d'expérimentation au service des politiques territoriales régionales ou nationales. Cette dynamique d'innovation et d'expérimentation s'est exprimée à travers :

- Son système de construction industrialisé (du GEEP-industries). Par ce procédé, le CEC a inauguré une veine d'expérimentations sur de nouveaux procédés d'industrialisation ouverte, encouragée, entre autres, par le Plan Construction à partir de 1971.
- Son programme. Le CEC compte parmi les premiers exemples de réalisation ayant cherché à mettre en application la politique d'intégration des fonctions et des programmes). Cette politique sera encouragée par l'État dans le cadre du VIe Plan (1971-1975).
- Enfin, le CEC prend place au sein de la ville nouvelle de l'Étang de Berre, dont la réalisation n'en est alors qu'à ses prémices, il joue un rôle dans la réflexion sur les modalités de mise en œuvre des nouveaux secteurs d'habitation[5]».

La reconversion du CEC en « Tiers Lieu apprenant » a vocation à prolonger cette histoire. En s'appuyant sur les rêves et les désirs des acteurs socioéconomiques et culturels locaux, et les grands acteurs et enjeux du développement du territoire, le CEC a vocation à devenir un « espace transitionnel » métropolitain, dédié aux transitions culturelles, écologiques, sociales, économiques et numériques. La réflexion de la transition du CEC devra par conséquent aussi s'inscrire à l'échelle métropolitaine, en lien notamment avec la diversité des Tiers Lieux transitionnels de la métropole d'Aix-Marseille et de la région sud PACA.

5 Source : Catherine Blain, René Borruey, « Le centre éducatif et culturel Les Heures Claires d'Istres : un éclat d'utopie dans la région marseillaise », Histoire urbaine, n° 20 : villes nouvelles et grands ensembles II, décembre 2007, p. 101-124.

Carte : situation du site de réflexion dans l'agglomération (FR-ISTRES-C-M2.PNG) Carte des principaux Tiers Lieux transitionnels et d'innovation de la Région sud PACA (hors Marseille)

Projet d'extension du port (FR-ISTRES-C-M2.PNG)
Tiré de : https://www.istres.fr/index.php?id=189

PROJETS CONNEXES EN COURS ET RELATION SPÉCIFIQUE AU TERRITOIRE

Au-delà de ce contexte métropolitain, la commune développe de nombreux projets d'aménagements et d'équipements, dont les liens pourront être développés avec le projet de reconversion du CEC. Ainsi, plusieurs opérations devraient se concrétiser prochainement :

- La création du Forum des arts qui viendra se substituer d'ici 2022 à l'actuel Centre d'Art Contemporain avec plus de 500m² dédié à des artistes d'envergure régionale et nationale en plein centre-ville. Le Forum des arts proposera en 2022 de multiples expositions et évènements in situ lesquels feront du centre-ville une galerie d'art urbaine participant ainsi activement à son réenchantement.
- La construction du Théâtre de l'Olivier, dont les premières études architecturales sont prévues en 2022 avec 900 places prévues dans sa programmation. Au même titre que le Forum des Arts, le Théâtre viendra conforter un ambitieux projet de redynamisation du cœur de ville en souffrance comme de nombreuses villes moyennes.
- La Création d'un nouveau pôle aéronautique, à proximité immédiate de la Base Aérienne 125, afin d'accueillir des projets industriels dans le domaine des dirigeables, et à terme transporter marchandises et personnes de façon plus écologique et plus compétitive. Ce projet s'inscrit comme un axe majeur de développement économique stratégique au niveau de la Métropole et de la Région.
- Le développent de nouveaux équipements sportifs comme le complexe sportif dans le quartier de Trigance[6] et le golf créé sur la friche industrielle de Rassuen (auquel sera adossé un quartier écologique).

La reconversion du CEC devra par conséquent constituer une opportunité de visibilité et de rayonnement renouvelée pour le CEC, avec des opportunités de partenariat et de synergies avec :

- Les projets structurants et métropolitains de la ville d'Istres.
- Les espaces de formation voisins : centre AFPA, LEP Latécoère, lycée Rimbaud...
- Les espaces naturels des parcs des Salles et des 4 vents, du port et de l'étang, et des parties prenantes et usagers qui les fréquentent

Un projet d'extension du port des Heures claires est également en cours. Il prévoit un quai d'arrivée de la navette « trans-étang de Berre » reliant notamment Istres à Marignane, et possiblement la réouverture de l'escalier de liaison avec le CEC.

6 Ce complexe comprendra un gymnase polyvalent de 1 000 m2, une salle de boxe de 310 m2, un espace escrime de 412 m2, un espace tennis de table de 640 m2, un espace détente, une buvette, une tribune de 250 places et une salle de conférences de 200 places.

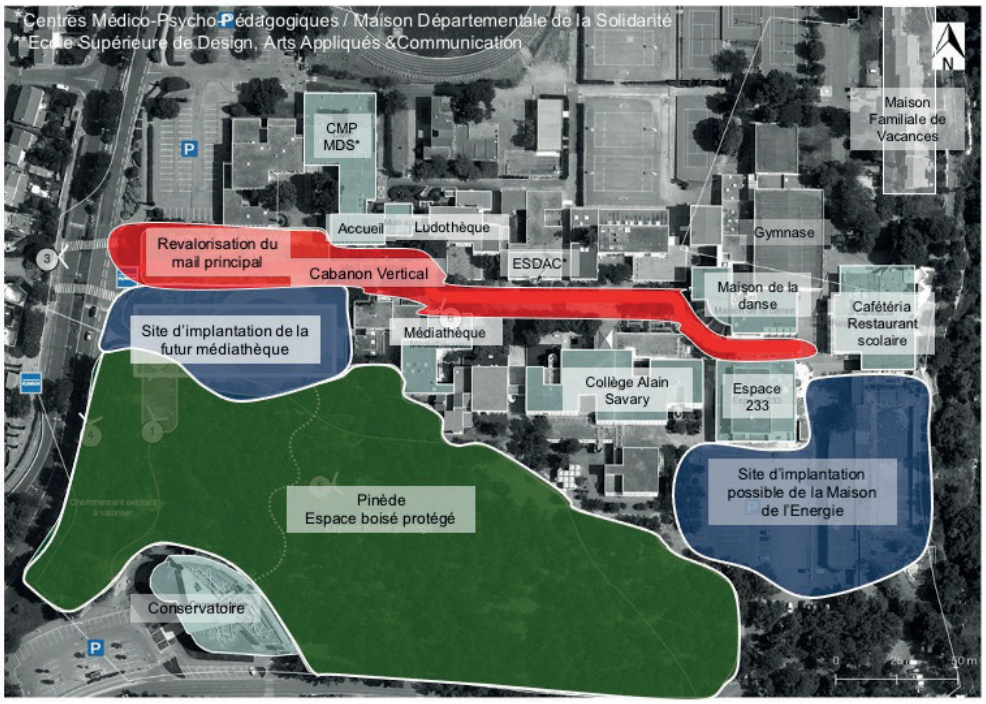

Plan et périmètre du site de projet
(FR-ISTRES-PS-M1.JPG)

Photographie du site de projet
(FR-ISTRES-PS-P1.JPG)

Exemple de sculpture lieu.
Cabanon Vertical, Marseille

SITE DE PROJET

DESCRIPTION DU SITE

Le Centre Éducatif Culturel repose sur l'articulation d'un collège avec de nombreux services culturels et ce dans un environnement relativement décloisonné. On observe la présence d'établissements culturels tels que la Maison de la danse, le Conservatoire de musique[7], la médiatique, mais aussi d'équipements éducatifs (l'école de design, le collège), administratifs (services municipaux et intercommunaux) et d'équipements dédiés aux loisirs et au sport (ludothèque, Maison Pour Tous, Maison familiale de Vacances, Cafétéria, gymnase). Cette proximité est un atout important pour la création d'une dynamique repensée entre les différentes structures. Le CEC regroupe par conséquent sur un même site des équipements aux temporalités différentes. A ce titre, il peut apparaitre comme un lieu débordant de vitalité, mais aussi comme un espace déserté, en particulier les soirs et week-end (en lien avec la fermeture du collège).

7 Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Michel Petrucciani est un établissement public spécialisé dans l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, associé à des activités de diffusion et de création.

La réflexion sur la reconversion du CEC doit être conduite, avec en ligne de mire plusieurs points :

- La **reconversion et transformation des bâtiments en vue du départ du collège** Alain Savary
- Le **devenir de l'actuelle Maison Familiale de Vacances** du CEC
- La **transformation de l'espace de restauration / cafétéria** du CEC en un véritable lieu de vie.
- Le **réaménagement du mail central et la co-construction de sculptures lieux par les architectes de Cabanon Vertical**. Sur la zone piétonne du CEC, Cabanon Vertical développera un travail de co-conception et de co-construction de deux (ou trois) sculptures-lieux aux usages multiples. Cette action cherchera à revaloriser le rapport des habitants / étudiants avec leur cadre de vie, en les rendant acteurs, leur permettre une appropriation qualitative de l'espace public et favoriser une pluralité d'usages des espaces communs. Le projet consistera en la création d'aménagements artistiques sur deux sites dans l'espace urbain au niveau des lieux potentiels sélectionnés. Par l'acte de faire sur un temps court, il s'agira de profiter de cette intervention pour mobiliser les habitants et acteurs associatifs du quartier sur les besoins du quartier, d'éventuels aménagements à venir.

Photographie du site de projet (FR-ISTRES-PS-P6.JPG)- Projet de Médiathèque Intercommunale d'Istres

Photographie ducollège (FR-ISTRES-PS-P2.JPG)

Photographie du site de projet (FR-ISTRES-PS-P4.JPG)- Vue sur l'Étang de Berre depuis la cafétéria du CEC

Photographie du site de projet (FR-ISTRES-PS-P3.JPG) - Maison Familiale Rurale, Les Heures Claires, Istres

Il est également essentiel d'intégrer à la réflexion trois projets de développement sur le site du CEC :

- La **construction de la nouvelle médiathèque métropolitaine d'Istres**, qui constituera un signal fort et symbolique du « renouveau » du CEC. La médiathèque sera positionnée à l'entrée du site. Imaginée en « tiers lieu »[8], le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social est dévolu aux pratiques et aux arts numériques, en orchestration réticulaire avec les structures actuelles – Conservatoire de Musique, Maison de la danse, l'ESDAC-école de design,..,- et les projets innovants du C.E.C. Un geste artistique fort est également à l'étude pour accompagner cet établissement remarquable dont la commande publique sera établie en 2022 avant l'ouverture des portes en 2023.
- Les travaux de **réaménagement du port des Heures Claires**. Au-delà de l'extension, avec 160 anneaux supplémentaires, 130 places de stationnement seront créées, une promenade piétonnière sera aménagée ainsi que des commerces liés au nautisme. Un quai est également prévu pour la future navette maritime qui permettra notamment de relier Istres à Marignane. Cette navette devrait créer de nouveaux flux de publics au sein du Centre Educatif et Culturel les Heures Claires.
- La **Maison de l'Énergie**. La Métropole Aix-Marseille Provence implantera prochainement sur le CEC d'Istres une Maison de l'énergie où les particuliers pourront trouver des conseils pour leurs projets de rénovation énergétique, et un ''show-room'' des solutions et innovations dans ce domaine. Le lieu sera aussi consacré à l'éducation, à la pédagogie et à l'accompagnement des entreprises.

8 La médiathèque prendra toutes les caractéristiques des bibliothèques/médiathèques dites « tiers lieux » qui, tout en assumant leur rôle fondamental en matière de lecture publique, sont des équipements où l'innovation est au cœur de l'action culturelle proposée (Fablab, Coworking, Multimédias…).

ATTENDUS, ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES ET ATTENTES DE PROPOSITIONS D'USAGES

Comme le faisait remarquer Catherine Blain[9], le CEC a été imaginé « *comme un germe de ville à intégrer au projet de la ville nouvelle de l'Étang de Berre. C'est dans ce projet à échelles multiples que réside une utopie, à la fois sociale, architecturale et urbaine, proche de celle d'un Thomas More. Au niveau politique, c'est celle d'un socialisme vivant, c'est-à-dire la volonté de faire de chaque homme le créateur de son cadre de vie* ».

C'est ce germe et cette utopie collective qu'il s'agit désormais de ravier et de réinventer, afin de faire du CEC un Tiers Lieu à rayonnement local et métropolitain. Dans ce cadre, deux grandes orientations programmatiques semblent se dégager :

- La construction d'un **Tiers Lieu d'apprentissage transitionnel**, entre adaptation, résilience et transition.
- Le développement sur le CEC d'un **espace de cogestion d'une ville vivante** fondé sur la coopération, l'apprentissage et l'émulation culturelle, sportive & intellectuelle.

9 Catherine Blain, René Borruey, « Le centre éducatif et culturel Les Heures Claires d'Istres : un éclat d'utopie dans la région marseillaise », Histoire urbaine, n° 20 : villes nouvelles et grands ensembles II, décembre 2007, p.101-124.

Photographie du site de projet (FR-ISTRES-PS-P5.JPG) - Mail central du CEC

Photographie du site de projet (FR-ISTRES-PS-P7 et 8) - Hall du collège

LE CEC, UN TIERS LIEU D'APPRENTISSAGE TRANSITIONNEL

La ville souhaite trouver un nouvel usage au collège « Alain Savary » du CEC qui va déménager, conserver son caractère expérimental et populaire, à travers le projet d'un « Tiers Lieu apprenant ». Aujourd'hui, de nombreux Tiers Lieux[10] se saisissent des problématiques d'apprentissage, afin de repenser le champ de l'éducation dans un monde en transition. Selon Jean-Baptiste Labrune, les Tiers Lieux apprenants se différencient des « *espaces institutionnels ritualisés et structurés selon des principes de verticalité (...) Ils permettent le développement de pratiques informelles, interdisciplinaires, centrées sur le faire par soi-même (DIY), l'apprendre par le faire (learning-by-doing) et l'éducation tout au long de la vie (lifelong learning). Dans un tiers-lieu, on apprend sur et par soi-même (savoir-être), on apprend de l'interaction avec d'autres (savoir-vivre), on affine des compétences précises et spécialisées (savoir-faire) et on devient petit à petit la mémoire et l'esprit du lieu, en situation de le garder vivant (savoir-transmettre)* » (Labrune, J-B., « Tiers-lieux apprenants », Medium, 2018).

10 Aalto University/Design Factory (Finlande), Campus Fab (Essonne, France), The camp/ La Hive (Aix-en-Provence, France), Ateliers des savoirs partagés à Sainte Camille (Québec), BLIIIIDA (Metz, France), Darwin (Bordeaux, France).

Pour comprendre l'émergence de Tiers Lieux apprenants il est nécessaire de se tourner vers les transitions. Les défis sociétaux et environnementaux que nous traversons (changement climatique, préservation des ressources naturelles, pauvreté, migrations, alimentation, accès à l'éducation, montée des extrémismes politiques, égalité femme-homme…) nous plonge dans un monde volatile, incertain, complexe et ambigu.

Pour autant, le système éducatif reste globalement basé les besoins d'une société industrielle du 20ème, alors même que les compétences nécessaires pour aborder les problématiques de ce monde complexe sont tout autre. En effet, dans un monde marqué par une succession de « crises sans fin », il apparaît indispensable de doter les individus d'une capacité de résilience et de réinvention pour faire face à de multiples transitions (sociales, numériques, écologiques, économiques, etc.). Face à ces transitions, il apparaît essentiel de développer de nouvelles compétences, constat qui tend à être partagé depuis quelques années par différents acteurs : le monde académique - notamment la recherche en sciences de l'éducation, en sciences cognitives, par le monde de l'éducation et de la formation des adultes, par les gouvernements et les organisations internationales (ONU), par l'ensemble des agences de coopération et de développement (AFD, GIZ, USAID...) , mais aussi par le monde de l'entreprise, en pleine transformation de ses modes d'innovation et des compétences nécessaires pour maintenir leur performance.

Quatre grandes familles de compétences se dégagent :

- Les compétences permettant la résolution de problème et la recherche de solutions.
- Les compétences favorisant la créativité.
- Les compétences permettant de travailler en coopération.
- Les compétences favorisant l'encapacitation, le leadership, l'entrepreneuriat.

Photographie du site de projet (FR-ISTRES-PS-P9) - ancienne piscine d'été comblée en 2015, devant la cafétaria "Le préau"

C'est autour ces quatre formes de compétence que la transformation du CEC et de son collège pourraient être imaginées. Plusieurs pistes apparaissent :

- Un axe de réflexion émerge autour de la création d'un pôle d'enseignement supérieur sur la notion de mouvement et d'oscillations à travers un Fablab dédié à la création chorégraphique contemporaine, en résonance avec les pratiques sportives existant par ailleurs sur le site.
- La perspective de développement d'espaces de co-working réunissant les acteurs et les créateurs du CEC, venant par exemple appuyer la naissance d'un cluster sportif dédié au cycle.
- L'accueil de nouvelles filières pédagogiques (filière STAPS) et/ou d'écoles alternatives (écoles du numérique, écoles de codes et de développeurs, section expérimentale de lycée à l'image du Lycée Edgard Morin à Bordeaux...)
- La création d'un espace d'éducation populaire et « d'apprentissage par le faire » aux questions écologiques, avec le développement d'expériences de permaculture, de jardins partagés,
- ...

Au-delà de la définition de pistes de positionnement pour l'évolution du collège et la création d'un Tiers Lieu apprenant (identité), tout l'enjeu consistera aussi à définir :

- Le dimensionnement du projet et le scénario d'évolution / modularité du site.
- Les lignes directrices des aménagements internes et externes à prévoir.

LE CEC, UN ESPACE VIVANT FONDÉ SUR LA COOPÉRATION, L'APPRENTISSAGE ET L'ÉMULATION CULTURELLE, SPORTIVE, INTELLECTUELLE.

Pour faire du CEC un véritable lieu de vie, un des axes concernera l'évolution de l'offre de services, de restauration (vers une École de cuisine méditerranéenne ?) et d'hébergement sur le site. L'offre d'hébergement, que propose l'actuelle Maison Familiale de Vacances du CEC, pourrait par exemple se transformer en lieu de résidences artistiques et universitaires, outil important notamment pour accueillir les chorégraphes sélectionnés du Pôle d'Expérimentation et de Création Chorégraphique (PE2C).

La stratégie résidera également dans l'évolution de la politique d'animation et de cogestion du site, à travers :

- La mutualisation des services entre les structures du lieu.
- La politique de gestion, organisation / coordination de la politique de communication par le CEC, avec comme volonté de créer des flux en soirée et les week- ends.
- La création et la cogestion d'un véritable lieu de vie, cafétéria/restauration, où se retrouveront avec plaisir les acteurs, dans un lieu convivial, ouvert toute la journée et certains soirs, où s'organiseront des cafés philo, débats,

rencontres, des ateliers / incubateurs culinaires...

La stratégie résidera aussi dans le développement de liens du CEC avec les tiers Lieux apprenants de la métropole d'Aix-Marseille et les structures culturelles, éducatrices et formatrices du centre-ville d'Istres. Une première « piste » serait la création d'une piste cyclable, véritable cordon ombilical entre le CEC et le centre-ville, s'appuyant sur la naissance du cluster sportif dédié au cycle, positionnerait ainsi le site au cœur des liaisons douces irriguant la ville.

A travers ces différentes orientations possibles, tout l'enjeu sera de régénérer l'utopie originelle du Centre Éducatif et Culturel Les Heures Claires. Il s'agit de rendre au CEC ses lettres de noblesse et de prolonger ce qui a fait la force de ce site, le partage et la collaboration, l'éducation et la création, hybridant tout à la fois les formes et les espaces, favorisant les rencontres entre entrepreneurs, acteurs de la culture comme du social ou de l'environnement, autour, fondamentalement, de la notion de Tiers-Lieu apprenant.

Synthèses des résultats de l'enquête 2020 conduite dans le cadre de l'AMO pour la reconversion du CEC les Heures Claires et sa transformation en Tiers-Lieux. Une enquête a été diffusée auprès d'un échantillon de la population du territoire, avec l'exploitation de plus de 1000 questionnaires. L'objectif était de disposer du point de vue des parties prenantes au projet en mixant la diversité des publics. Pour la majorité des répondants, les valeurs du CEC résident dans la culture, l'éducation, la transmission, le partage :

- Pour 7 répondants sur 10 le CEC c'est l'accès à la culture.
- Pour 6 répondants sur 10 le CEC c'est du Sport et des Loisirs.
- Pour 6 répondants sur 10 le CEC est synonyme de Lieu de vie et de partage.
- Pour 6 répondants sur 10 le CEC est un lieu d'éducation.

Les enquêtés sont particulièrement satisfaits de l'accessibilité, de la multiplicité et de la diversité des services proposés. A l'inverse l'animation du lieu (évènements, communication, horaires d'ouverture du lieu) constituent des limites pointées par les répondants. Il en est de même de la restauration sur le site.

Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait), merci d'évaluer votre niveau de satisfaction du CEC aujourd'hui et de ses différentes composantes

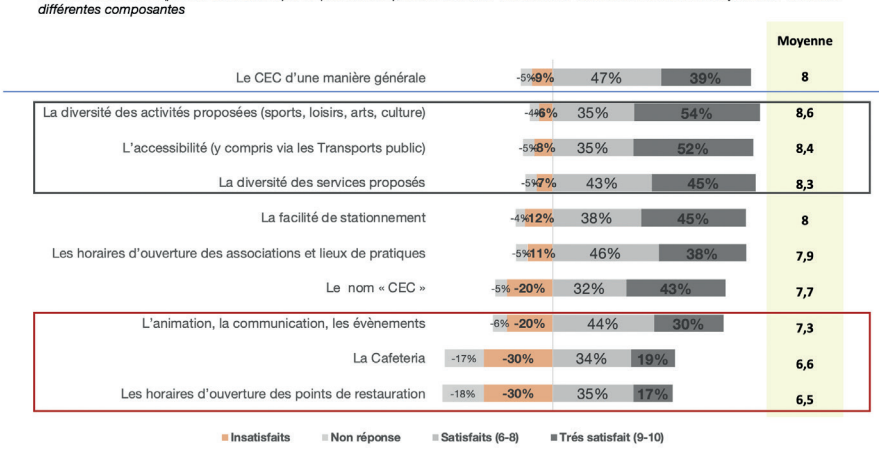

Base : ensemble répondants

Reconversion du CEC – Enquête auprès des publics

Concernant les futurs souhaitables pour le CEC, les participants identifient deux points essentiels :

- Les fondamentaux d'apprentissage sont à conserver : par la culture, le sport mais à compléter par de nouveaux piliers tels que la citoyenneté, l'écologie, s'ouvrir à l'entrepreunariat (incubateur, fabrication...).
- La nécessité d'ouvrir le CEC et de le connecter vers l'extérieur en proposant les services idoines (Internet, restauration, hébergements...).

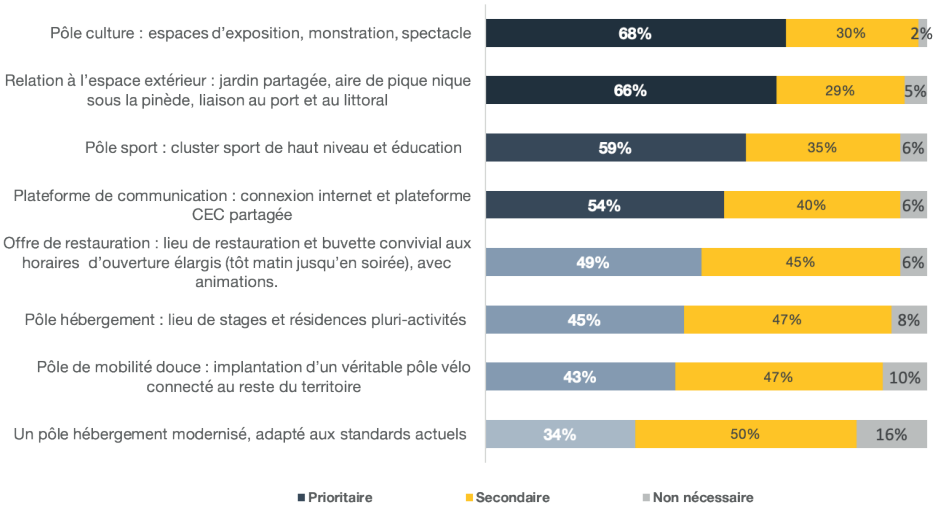

LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

FR-ISTRES-C-AP1A.PNG	Photo aérienne : situation du site de réflexion dans l'agglomération
FR-ISTRES-C-M1.PNG	Carte : situation du site de réflexion dans l'agglomération
FR-ISTRES-C-M2.PNG	Carte : situation du site de réflexion dans l'agglomération

SITE D'ÉTUDE - ÉCHELLE URBAINE

FR-ISTRES-SS-AP1.JPG	Photographie aérienne du site de réflexion
FR-ISTRES-SS-AP2.JPG	Photographie aérienne du site de réflexion
FR-ISTRES-SS-AP3.JPG	Photographie aérienne du site de réflexion
FR-ISTRES-SS-AP4.JPG	Photographie aérienne du site de réflexion

SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

FR-ISTRES-PS-M1.JPG	Plan et périmètre du site de projet
FR-ISTRES-PS-M2.JPG	Plan du projet d'extension du port des Heures Claires
FR-ISTRES-PS-P1.JPG à FR-ISTRES-PS-P14.JPG	Photographies du site de projet

ANNEXE

FR-ISTRES-PS-T1.PDF	article Catherine Blain, René Borruey, « Le centre éducatif et culturel Les Heures Claires d'Istres », Histoire urbaine, n° 20, 2007.
FR-ISTRES-PS-T2.PDF	Notice du CEC patrimoine du 20ème siècle

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS p. 3

LE THÈME : VILLES VIVANTES p. 5

LA RELATION AU THÈME p. 9
Les enjeux du site au regard du thème
Les attentes spécifiques de la ville et de ses partenaires

CONTEXTE p. 13
Territoire, géographie et paysage
Patrimoine architectural et urbain
Données sociales, culturelles et économiques
Milieux : humains et non-humains

SITE DE RÉFLEXION p. 21
Description du site
Projets connexes en cours et relation spécifique au territoire

SITE DE PROJET p. 25
Description du ou des sites
Attendus, orientations programmatiques ou attentes de propositions d'usages

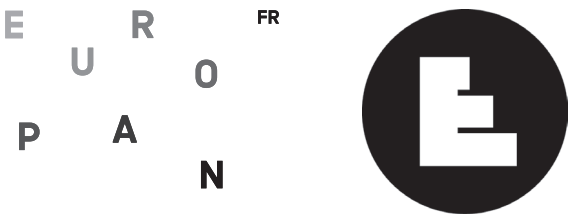
E U R O P A N
FR